

Établissement du budget : compte administratif, compte de gestion et budget primitif - Théorique

Gestion Financière



Durée

6.00 heures (1.00 jours)

Profils des apprenants

- Secrétaires de mairie et agents chargés des budgets et de la comptabilité

Prérequis

- Avoir un minimum de connaissances dans le domaine comptable

Accessibilité et délais d'accès

Accessible aux Personnes en Situation de Handicap (PSH).

Délai d'accès : 3 semaines

Prix : 672.00€ NET

**Pour les parcours, les totaux affichés correspondent à un tarif de 100.00€ NET par demi-journée et par apprenant*

**Pour les formations groupées, une demi-journée correspond à 120.00€ NET*

Objectifs

- Vérifier les écritures comptables entre le compte administratif et le compte de gestion pour la réalisation de l'affectation du résultat
- Préparer la séance du conseil municipal/syndical en toute quiétude

Contenu de la formation

- Quand adopter le compte de gestion (CG)
- Quand adapter le compte administratif et ses annexes (CA)
- Les restes à réaliser (RAR)
- Réalisation et présentation aux élus de l'affectation du résultat
- Comment se déroule la séance du vote du compte administratif
- Quand voter le budget primitif et ses annexes
- Qu'est-ce que la note de présentation brève et synthétique à joindre aux budgets et CA
- Quelle doit-être la présentation du budget primitif et du compte administratif

Organisation de la formation

Ressources pédagogiques

- Dépôt d'un support de formation sur l'extranet apprenant

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Apports théoriques

Adico - PAE du Tilloy - 5 rue Jean Monnet - BP 20683 - 60006 Beauvais Cedex

www.adico.fr - 03 44 08 40 40 – formations@adico.fr

N° Déclaration d'activité : 22600241960 Exonéré de TVA selon l'article 261.4-4°d du CGI (Code Général des Impôts)

Établissement du budget : compte administratif, compte de gestion et budget primitif - Théorique

Gestion Financière



- Exercices et cas pratique en fonction des besoins et reposant sur des problématiques de gestion en collectivité
- Formulaires d'évaluation tout au long de la formation
- Auto-évaluation sur les objectifs du programme
- Attestation de formation en fin de formation